

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

(DIRECTIVE EUROPÉENNE (MACHINES) 89/392/CEE, ANNEXE II, PARTIE B)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: 1, Via Benini - 40069 Zola Predosa BOLOGNE - ITALIE

Déclare d'une part: que l'opérateur modèle 525/530

- est prévu soit pour être incorporé dans une machine, soit pour être assemblé avec d'autres composants ou parties en vue de former une machine selon la directive européenne (machines) 89/392/CEE, modifiée 91/368/CEE, 93/44/CEE, 93/68/CEE;
- satisfait aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes:

73/23/CEE, modifiée 93/68/CEE.
89/336/CEE, modifiée 92/31/CEE et 93/68/CEE

et d'autre part qu'il est formellement interdit de mettre en fonction l'automatisme en question avant que la machine dans laquelle il sera intégré ou dont il constituera un composant ait été identifiée et déclarée conforme aux exigences essentielles de la directive européenne (machines) 89/392/CEE et des décrets de transposition de la directive.

Fait à Bologne, le 1 janvier 1999

L'Administrateur délégué

A. Bassi



CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 1) **ATTENTION! Il est très important pour la sécurité des personnes de lire toute la notice d'instructions. Une mauvaise installation et/ou utilisation du produit peut faire courir de graves risques aux personnes.**
- 2) Lire attentivement les instructions avant de commencer le montage de l'automatisme.
- 3) Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc.), car ils constituent une source de risque potentiel.
- 4) Toujours conserver en un lieu sûr les instructions pour toute consultation future.
- 5) Cet automatisme a été conçu exclusivement pour l'utilisation indiquée sur la présente notice. Toute autre utilisation pourrait compromettre l'efficacité de l'automatisme et/ou représenter une source de danger.
- 6) FAAC décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou autre que celle pour laquelle l'automatisme est destiné.
- 7) Ne pas utiliser l'automatisme en atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave risque pour la sécurité.
- 8) Les parties, ou éléments, mécaniques de construction de l'automatisme doivent satisfaire les exigences essentielles des normes UNI8612, CEN pr EN 12604 et CEN pr EN 12605.

Dans les pays ne faisant pas partie de la CEE, outre le respect à la législation nationale, l'installateur doit se conformer aux normes ci-dessus pour garantir un niveau de sécurité adéquat.
- 9) FAAC ne saurait être tenu pour responsable de l'inobservation des règles de l'art dans la construction des fermetures à motoriser ni de leurs détériorations pendant leur durée de fonctionnement.
- 10) L'installation doit être réalisée conformément aux normes UNI8612, CEN pr EN 12453 et CEN pr EN 12635.
Le niveau de sécurité de l'automatisme doit être C+D.
- 10A) IEC335-2-95
- 11) Avant toute intervention sur l'installation, ou su l'opérateur, couper le courant et déconnecter les batteries, si elles ont été installées.
- 12) Prévoir sur le réseau d'alimentation de l'automatisme un interrupteur omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3mm. Il est recommandé l'emploi d'un interrupteur magnéto-thermique de 6 A avec coupure omnipolaire.
- 13) Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- 14) Vérifier l'efficacité de l'installation de terre et y raccorder les parties métalliques de la fermeture. Mise à la terre de l'automatisme par fil vert/jaune.
- 15) L'automatisme dispose d'une sécurité anti-écrasement constituée d'un limiteur de couple qui doit être toujours associée à d'autres dispositifs, ou organes, de sécurité.
- 16) Les dispositifs, ou organes, de sécurité (Ex.: cellules photo-électriques, tranches, etc.) permettent de protéger des zones de danger contre **tous risques mécaniques de mouvement**, comme, par exemple, l'écrasement et le cisaillement.
- 17) FAAC préconise l'utilisation d'au moins une signalisation lumineuse pour chaque système (ex.: FAAC LAMP MINILAMP, etc.), ainsi que d'une plaque signalétique fixée judicieusement sur la menuiserie de la porte en adjonction aux dispositifs indiqués au point "16".
- 18) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme dans le cas d'utilisation de composants d'une origine autre que FAAC.
- 19) Utiliser exclusivement des pièces, ou parties, d'origine FAAC pour tous les travaux d'entretien.
- 20) Ne pas procéder à des modifications ou réparations des composants de l'automatisme.
- 21) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au déverrouillage du système en cas d'urgence et le feuillet des "Instructions pour l'utilisateur" accompagnant le produit.
- 22) Empêcher quiconque de rester à proximité de l'automatisme pendant son fonctionnement.
- 23) Tenir à l'écart des enfants toutes radiocommandes ou n'importe quel générateur d'impulsions, afin d'éviter toute manœuvre accidentelle de l'automatisme.
- 24) L'utilisateur doit s'abstenir de faire toute tentative de réparation pour remédier à un défaut, et demander uniquement l'intervention d'un personnel qualifié.
- 25) **Toutes les interventions ou réparations qui ne sont pas prévues explicitement dans la présente notice ne sont pas autorisées**

AUTOMATION 525/530

Ces instructions sont valables pour les modèles suivants:

525 - 530

Les automations 525 - 530 permettent d'automatiser des portes basculantes équilibrées à ressort, sectionnelles, à contrepoids (avec accessoire GDA 3000 approprié) de garage, pour un usage résidentiel.

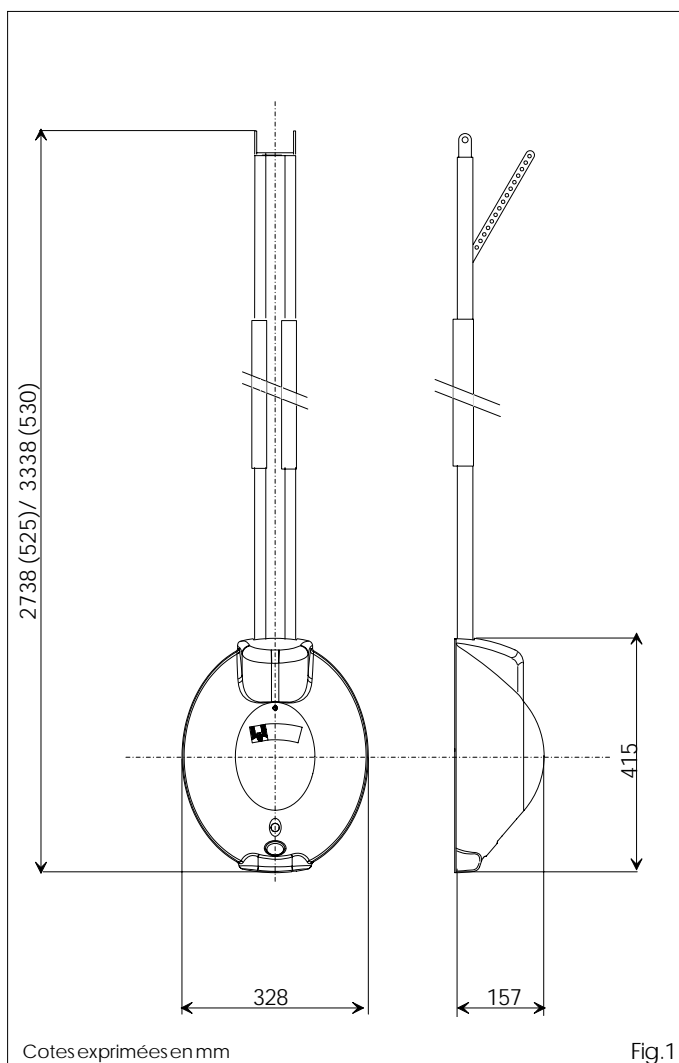
Elles sont formées d'un opérateur électro-mécanique, d'un appareillage électronique de commande et d'une lampe de courtoisie intégrés dans un seul monobloc qui, appliquées au plafond permettent l'ouverture de la porte par une transmission à chaîne.

Le système irréversible garantit le blocage mécanique de la porte lorsque le moteur n'est pas activé ; l'installation d'une serrure n'est donc pas indispensable ; un déblocage manuel interne et un déblocage manuel externe (en option) permettent de manoeuvrer la porte en cas de coupure du courant ou de dysfonctionnement.

La détection d'un obstacle est garantie par un dispositif électronique qui effectue un contrôle durant le fonctionnement de l'automatisation.

Les automations 525 et 530 ont été conçues et construites pour un usage interne et pour contrôler l'accès véhiculaire. Eviter toute autre utilisation.

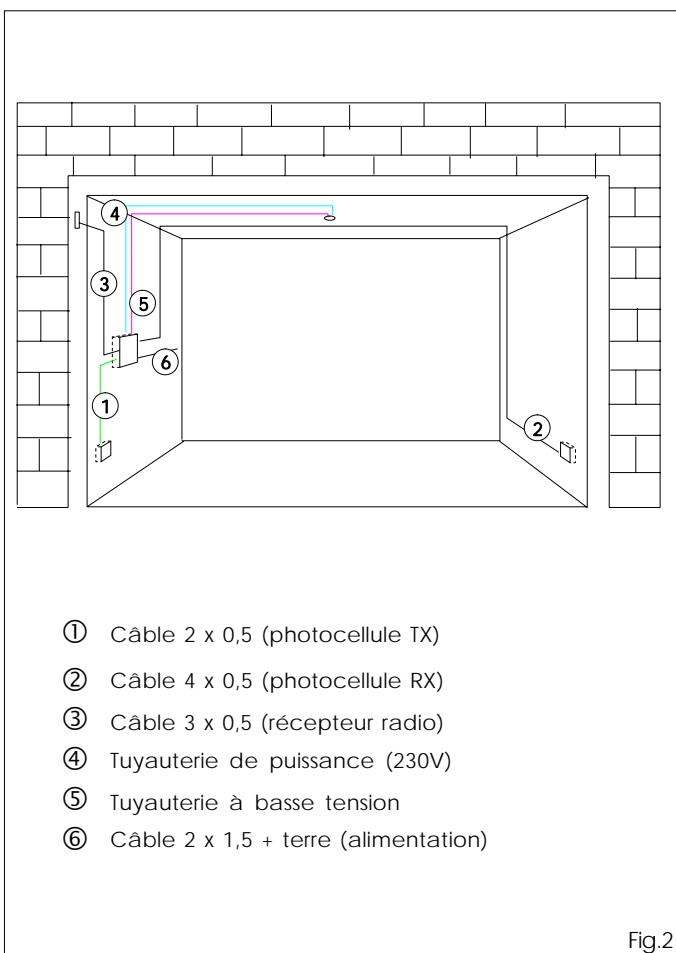
2. DIMENSIONS.



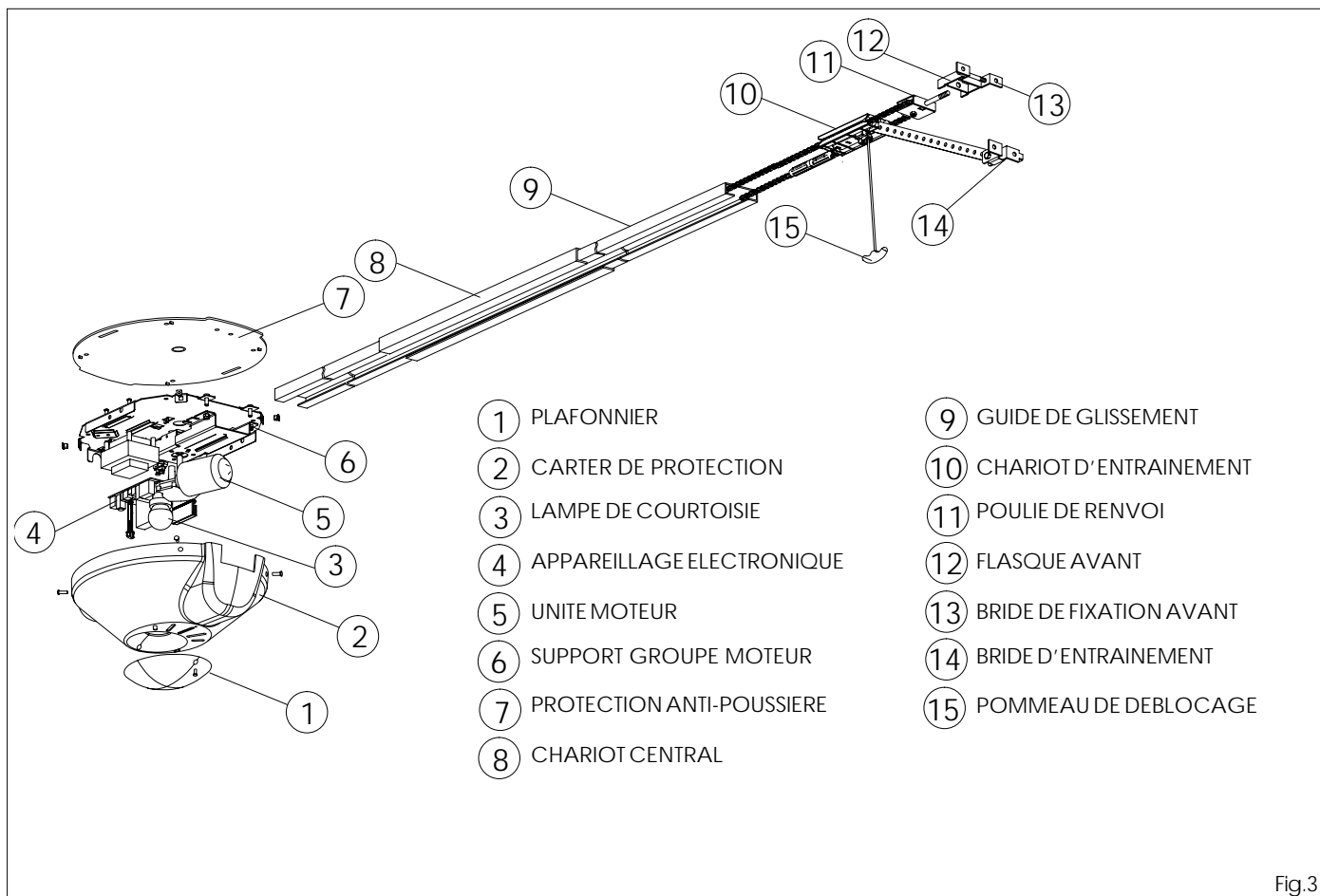
1. DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.

MODELE	525	530
Alimentation	230V c.a. 50Hz	
Moteur électrique	24V c.c.	
Puissance maximale absorbée	220W	
N.bre maximal de cycles/h.	20(avec charge de 28 kg à 20°C)	
Cycles consécutifs maxim.	6 (à 20°C)	
Encombr. min. sur plafond	35 mm (Fig.4 et 5)	
Course utile max.	1900 mm	2500 mm
Force de traction/poussée	600N (~60Kg)	
Lampe de courtoisie	220V c.a. 40W max	
Tempor.lampe de courtoisie	2 minutes	
Vitesse chariot (à vide)	12 cm/s.	
Vitesse de ralentissement	6 cm/s.	
Course de ralentissement	Variable de setup	
Dispositif de sécurité interne	Type 2	
Temps de réponse dispositif de sécurité intégré	150ms	
Largeur max. porte	3000 mm (Porte sectionnelle 5000mm)	
Hauteur max.porte	Voir course utile max.	
Indice de protection	IP20	
Température d'utilisation	-20 / +55°C	

3. PREDISPOSITIONS ELECTRIQUES.



3. DESCRIPTION.



4. VERIFICATIONS PRELIMINAIRES.

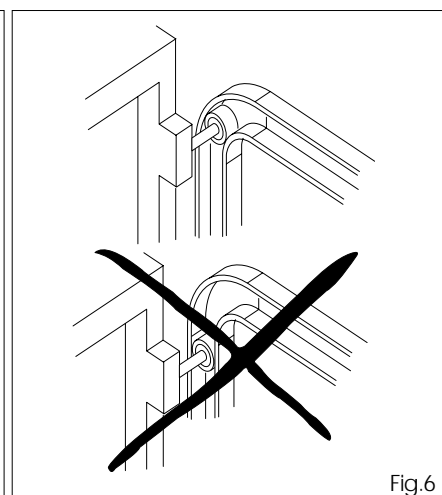
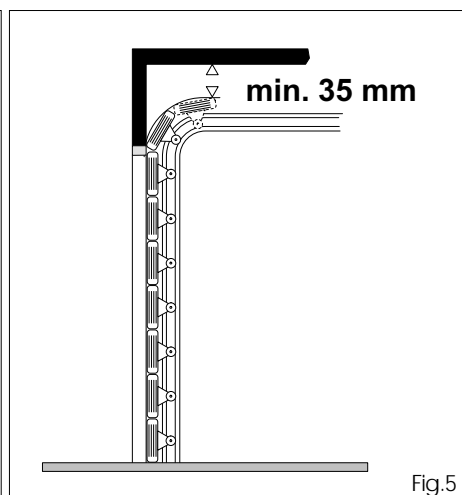
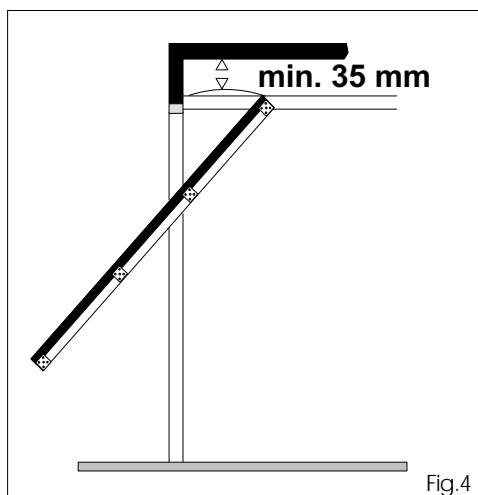
La structure de la porte doit être prédisposée pour l'automatisation. Vérifier, en particulier, que les dimensions de la porte soient conformes à celles reprises dans les caractéristiques techniques et que la porte proprement dite soit suffisamment robuste. Contrôler l'absence de frottements sur la porte; nettoyer éventuellement et huiler les guides avec du lubrifiant au silicone en évitant d'utiliser de la graisse.

Vérifier l'absence de frottements sur la porte; nettoyer éventuellement et huiler les guides avec du lubrifiant au silicone en évitant d'utiliser de la graisse.

Enlever les fermetures mécaniques de la porte afin que ce l'automatisme la bloquer en fermeture.

Vérifier l'existence d'une prise de terre fiable pour la connexion électrique de l'opérateur.

Contrôler qu'il y ait un espace de 35 mm au minimum entre le plafond et le point le plus haut de glissement du portail (fig. 4 et 5). Dans les portails sectionnaux vérifier que le rouleau de guidage supérieur se trouve dans la partie horizontale de la guide à portail fermé (fig.6).



5. ASSEMBLAGE DE L'OPERATEUR.

N.B.: Les vis et les chevilles de fixation de l'opérateur sur les infrastructures ne sont pas fournies.

5.1 Si l'utilisation du débloccage externe (en option) est prévue, extraire le chariot de la glissière, insérer le câble dans son logement qui se trouve sur le chariot, comme illustré par la figure 7.

5.2 Nous conseillons, pour l'opérateur 530, d'utiliser la glissière appropriée en option (fig.8 réf.B) en l'insérant dans le chariot central (fig.8 réf.C).

5.3 Insérer le longeron avec la chaîne dans le chariot central (fig.9) jusqu'à la limite avec la saillie métallique (fig.8 réf.D).

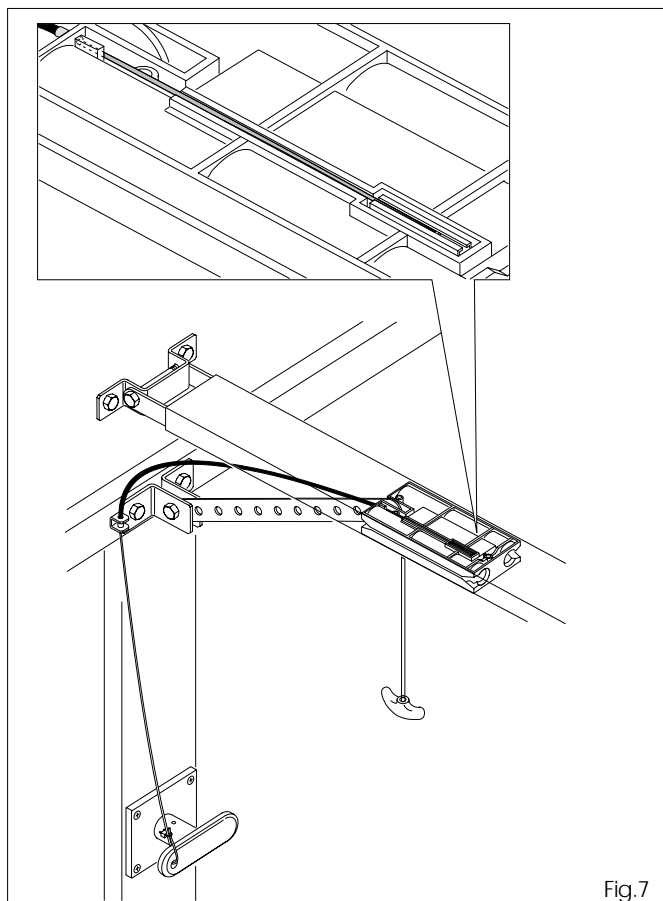


Fig.7

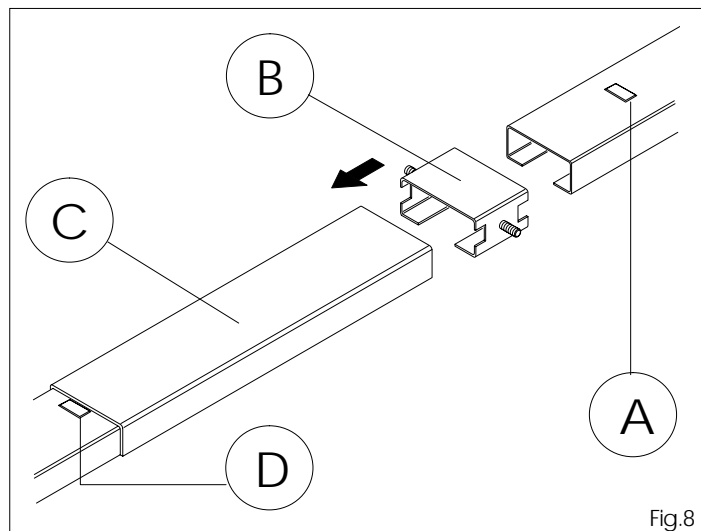


Fig.8

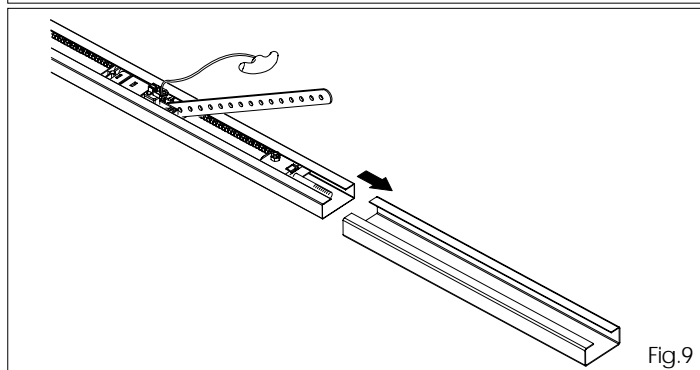


Fig.9

5.4 Insérer dans le groupe préalablement monté un nouveau longeron (fig.10), en s'assurant que la saillie métallique indiquée sur la Fig.8 réf.A entre en contact avec le chariot central.

5.5 Enlever le carter, dévisser la lampe et utiliser la clé correspondante pour enlever les écrous qui bloquent le groupe moteur sur l'opérateur (fig.11).

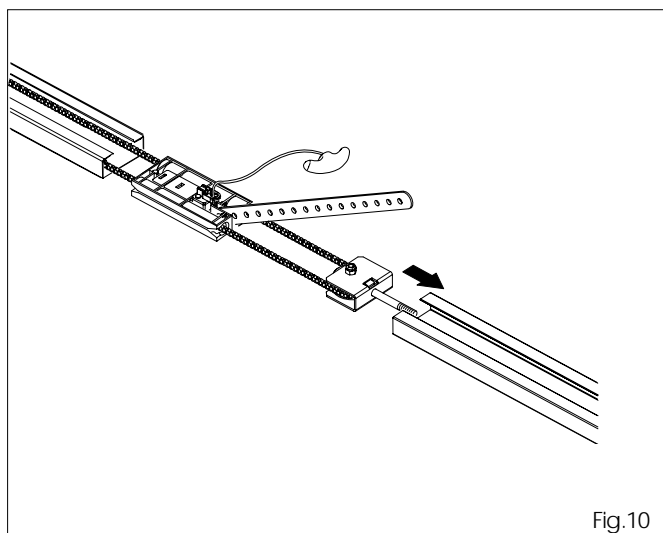


Fig.10

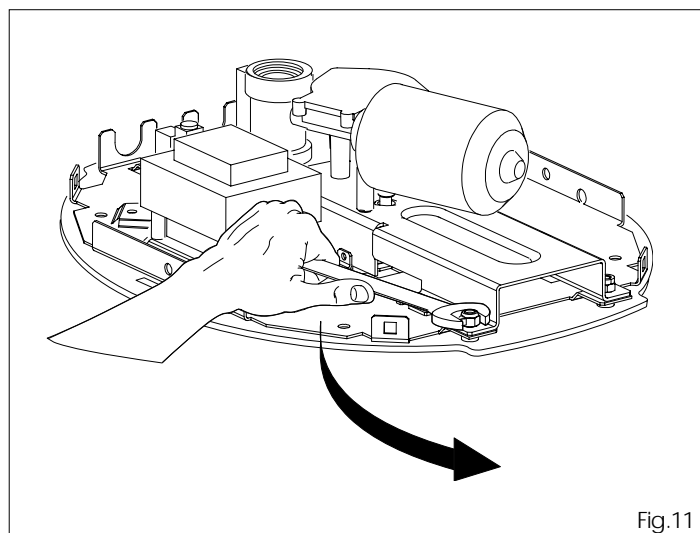


Fig.11

5.6 Approcher la guide préalablement assemblée à l'opérateur.

5.7 Soulever l'unité moteur en veillant à ne pas endommager l'appareillage électronique, accoupler le pignon avec la chaîne, l'insérer dans l'arbre moteur (fig.12).

5.8 Positionner à nouveau le groupe moteur et insérer le longeron conformément à la figure 13 (rif.A) jusqu'à la limite.

5.9 Serrer le groupe moteur avec une clé appropriée (fig.13 réf.B).

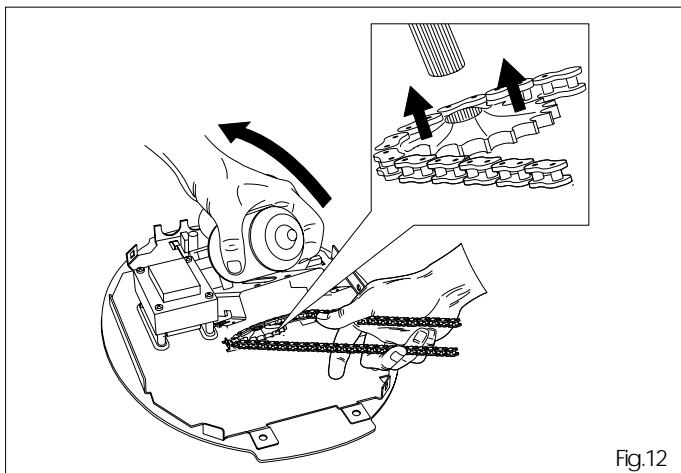


Fig.12

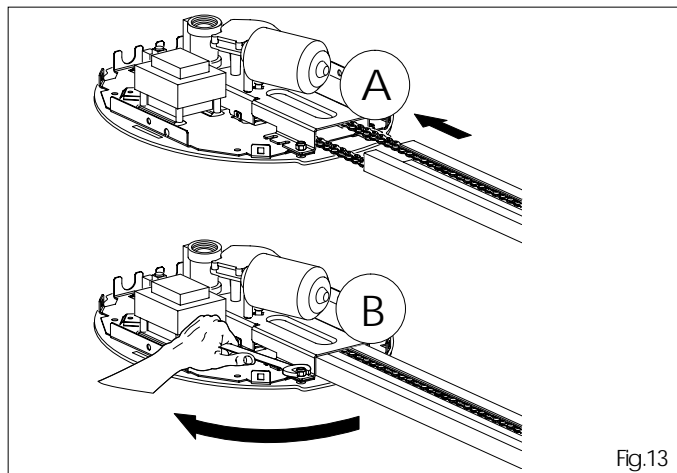


Fig.13

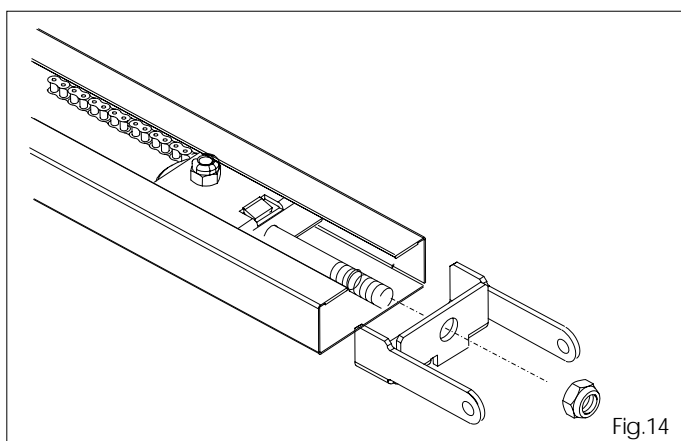


Fig.14

5.10 Introduire la bride dans le guide de coulissement et bloquer au moyen de l'écrou spécifique (fig.14).

5.11 Positionner l'opérateur au sol dans le sens vertical (fig.15 réf.A).

5.12 Vérifier la tension de la chaîne en s'assurant que les deux distances chaîne inférieure-chaîne supérieure et chaîne supérieure-joint rail supérieur sont identiques, d'après la fig.15 réf.B.

5.13 Régler, si nécessaire, la tension de la chaîne en agissant sur l'écrou indiqué dans la fig.15 réf.C.

N.B.: Pour tendre la chaîne, agir sur l'écrou dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour détendre la chaîne, agir sur l'écrou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Attention! une tension excessive de la chaîne peut endommager l'unité moteur.

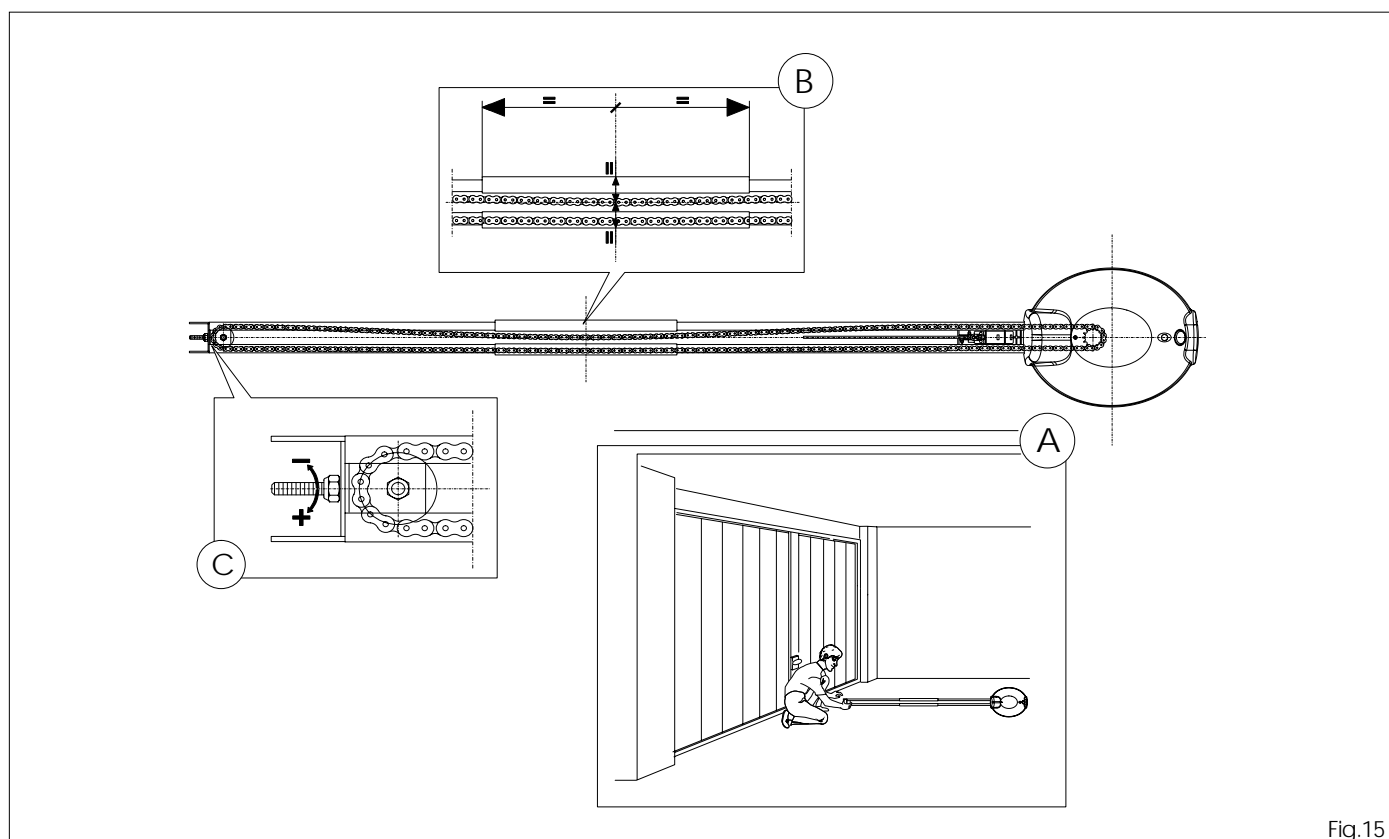


Fig.15

6. INSTALLATION.

- 6.1 Définir la ligne médiane du portail et du plafond en signalant les deux lignes avec un crayon-feutre.
- 6.2 Définir le point de mouvement le plus élevé du portail et marquer ce dernier sur le linteau.
- 6.3 Positionner la bride de fixation à 5 mm au dessus de la ligne préalablement tracée, centrée par rapport à la porte (fig.16).
- 6.4 Marquer les deux points de fixation de la bride et effectuer le forage.
- 6.5 Visser alors la bride avec des vis et des rondelles sur les chevilles appropriées (fig.16).

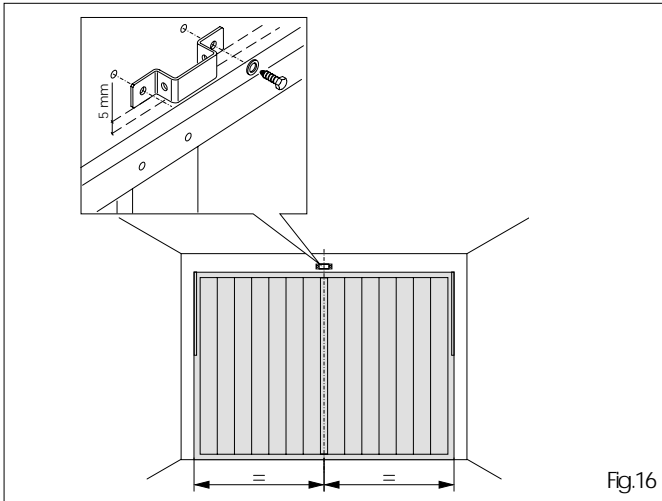


Fig.16

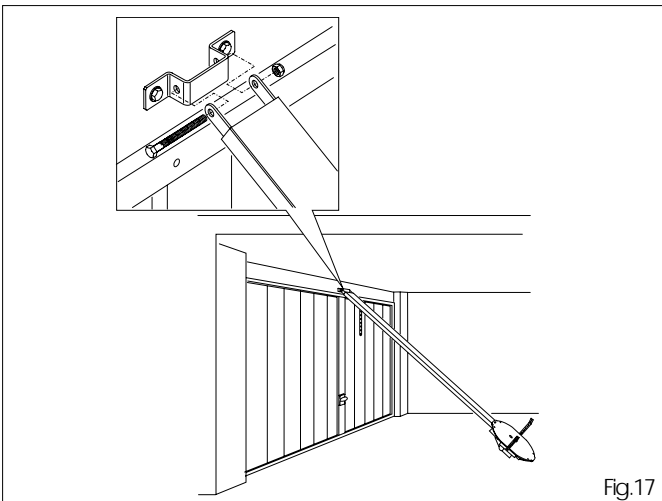


Fig.17

- 6.6 Positionner l'opérateur à terre, soulever le longeron de glissement et se placer à proximité de la bride; introduire la vis et serrer l'écrou (fig.17).

- 6.7 Soulever l'opérateur en vérifiant l'horizontalité par rapport à la porte en utilisant un niveau.

- 6.8 Après avoir atteint la position correcte, mesurer la distance entre le plafond et l'opérateur pour préformer les brides de fixation.

- 6.9 Insérer les brides en dotation dans les oeillets et bloquer sur l'opérateur avec l'écrou approprié (fig.18).

- 6.10 Plier, selon la mesure relevée, les brides de fixation (fig.19).

- 6.11 Soulever l'opérateur le porter dans la position correcte et marquer les trous pour la fixation.

- 6.12 Percer, introduire les chevilles et fixer avec des vis et des rondelles l'unité moteur sur le plafond (fig.20 réf.A).

- 6.13 Après avoir défini la hauteur du pommeau de déblocage, couper la corde en excès et faire un noeud à l'extrémité de la corde.

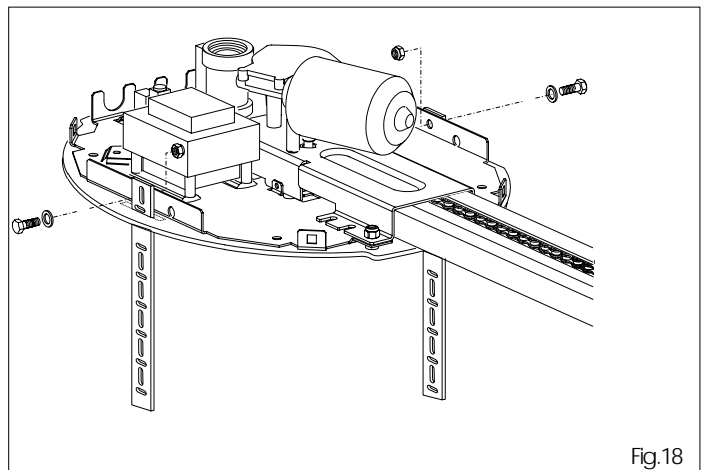


Fig.18

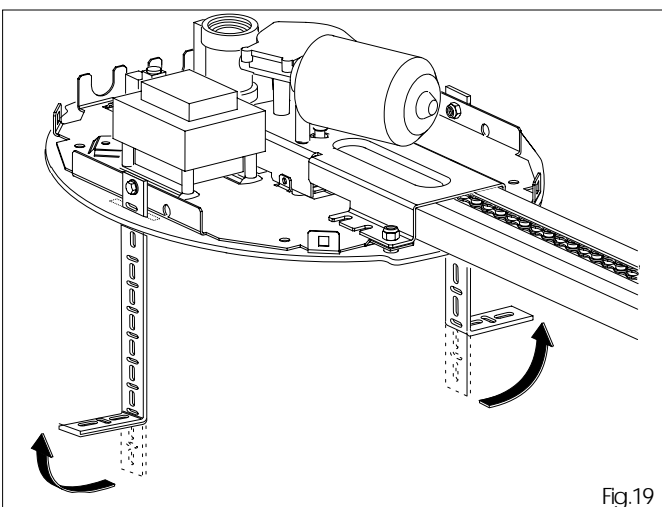


Fig.19

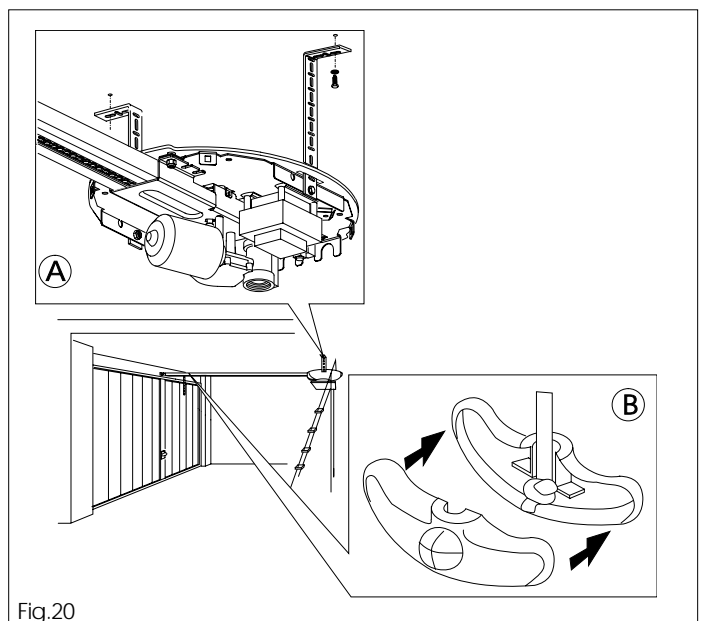


Fig.20

- 6.14 Loger le noeud comme indiqué sur la fig.20 réf.B, à l'intérieur du pommeau et le refermer.

- 6.15 Si la glissière de support central e a été utilisée, préformer les brides, les bloquer avec un écrou et fixer au plafond (fig.21).

6.16 Pour les portes sectionnelles passer au point 6.25.

6.17 Fixer le raccord à la tige d'entraînement avec la vis et l'écrou appropriés (fig. 22).

6.18 Débloquer l'opérateur en tirant vers le bas le levier de déblocage (fig. 23).

6.19 Fermer la porte basculante.

6.20 Conduire le chariot débloqué à proximité de la fermeture.

6.21 Poser le raccord au portail sur la position centrée par rapport à la ligne médiane préalablement tracée.

N.B. : La distance entre la bride tige d'entraînement et bride binaire de glissement ne doit pas dépasser 20cm (max 30°) (fig.24).

6.22 Après avoir fixé la position, percer et fixer avec des vis appropriées (fig.24).

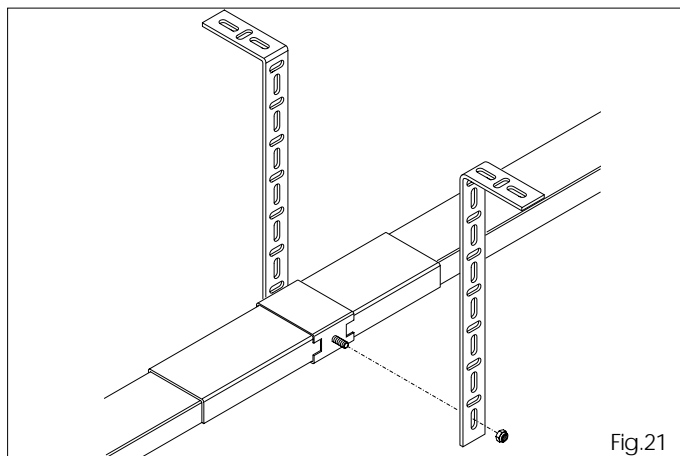


Fig.21

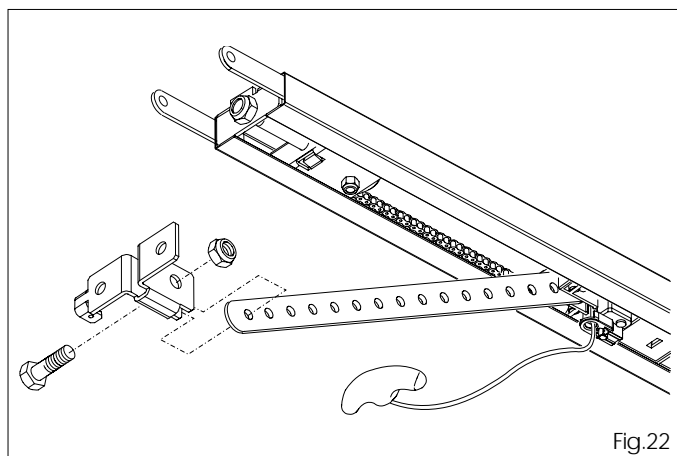


Fig.22

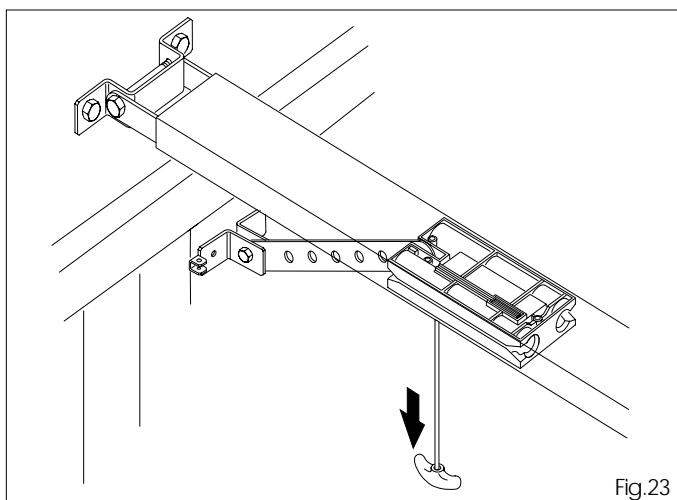


Fig.23

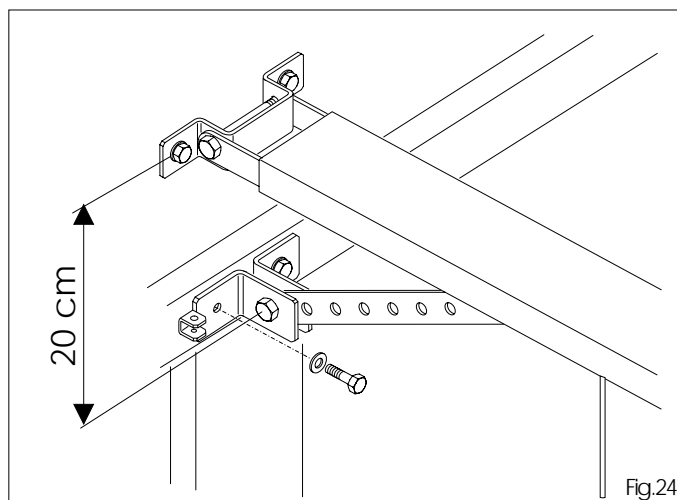


Fig.24

6.23 Bloquer à nouveau l'automatisation en tirant horizontalement la poignée (fig.25. ATTENTION ! voir absolument, lors du relâchement, sous le chariot la fenêtre d'indication "LOCK" de couleur rouge = preuve que le réarmement est fiable).

6.24 Attention: faire coulisser la porte le long du rail pour retrouver le point d'accrochage.

6.25 Pour les portes sectionnelles qui le requièrent, monter sur le raccord le bras indiqué sur la figure 26 réf. A et continuer à partir du point 6.18.

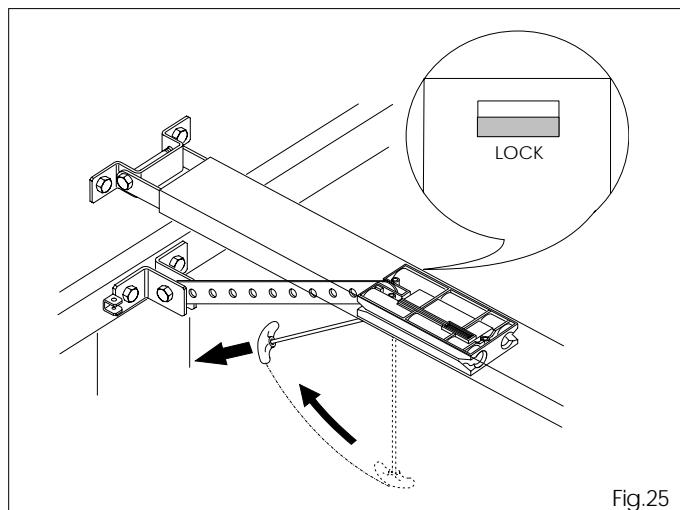


Fig.25

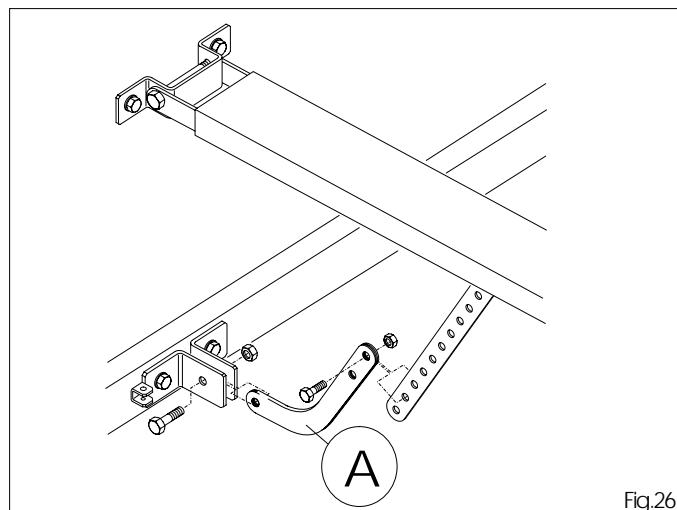


Fig.26

7. CONNEXIONS CARTE ELECTRONIQUE 525 MPS

ATTENTION: Couper toujours l'alimentation électrique avant d'effectuer toute intervention sur la carte (connexions, maintenance, programmation).

Respecter les points 10, 11, 12, 13, 14 des OBLIGATIONS GENERALES POUR LA SECURITE.

Respecter les indications de la fig. 2, prédéposer les canalisations et réaliser les connexions électriques de l'appareillage électronique 525MPS avec les accessoires préchoisis (fig. 28).

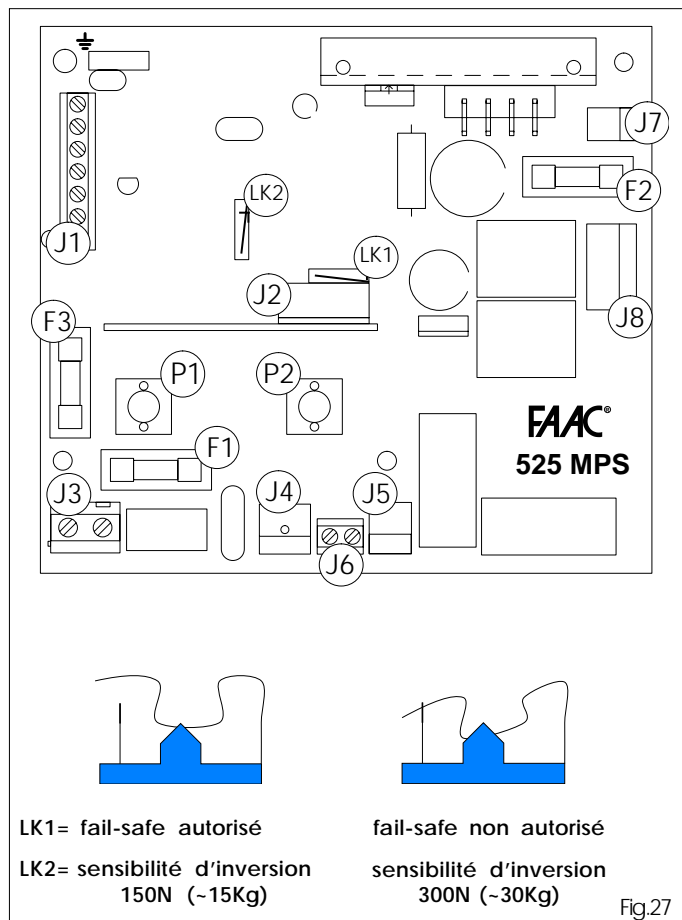
Séparer toujours les câbles d'alimentation des câbles de commande et de sécurité (poussoir, réception, photocellules, etc...). Pour éviter tout brouillage électrique, utiliser des gaines séparées.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.

Tension d'alimentation	230V c.a. 50 Hz
Alimentation accessoires	24 V cc
Charge max. accessoires	200 mA
Température d'utilisation	-20°/+55°C
Fusibles de protection	primaire transf./moteur
Connecteur rapide	pour cartes de décodification et récepteurs RP
Logiques de fonctionnement	Automatique/ Semi-automatique
Connexions sur bornier	Open/Stop/Sécurités/ Fail-safe/Clignotant
Temporis. lampe de courtoisie	2 min.

COMPOSANTS CARTE 525 MPS

F1	Fusible primaire transf.1A
F2	Fusible moteur 10A
F3	Fusible sortie accessoires 0,5A
J1	Bornier basse tension entrées/accessoires
J2	Connecteur rapide cartes de décodification/récepteurs RP
J3	Bornier entrée alimentation 230V
J4	Connecteur primaire transformateur
J5	Connecteur lampe de courtoisie
J6	Bornier sortie clignotant
J7	Connecteur secondaire transformateur
J8	Connecteur sortie moteur
P1	Poussoir d'Open
P2	Poussoir de Setup
LK1	Autorise/n'autorise pas fail-safe
LK2	Modifie la sensibilité du dispositif d'inversion



DESCRIPTION.

BORNIER J1 (basse tension).

OPEN=Commande d'Open (N.O.).

Il s'agit de tout dispositif (poussoir, détecteur,...) qui, en fermant un contact, fournit une impulsion d'ouverture (ou de fermeture) à la porte.

Pour installer plusieurs dispositifs d'Open, relier les contacts N.O. en parallèle.

STOP=Commande de Stop (N. F.).

Il s'agit de tout dispositif (par ex. poussoir) qui, en ouvrant un contact, arrête le mouvement de la porte.

Pour installer plusieurs dispositifs d'arrêt, connecter les contacts N.F. en série.

N.B.: si des dispositifs d'arrêt ne sont pas utilisés, relier par barrette le STOP avec le contact commun entrées.

⊖ = Contact commun entrées/contact négatif alimentation accessoires.

⊕ = Contact positif alimentation accessoires (24V cc 200mA max.)

FSW= Contact sécurités durant la fermeture (N.F.)

On entend, par sécurités, tous les dispositifs (photocellules, bords sensibles,...) avec contact N.F. qui, en présence d'un obstacle dans la zone qu'elles protègent, interviennent en inversant le mouvement de fermeture de la porte.

Les sécurités si engagées à porte bloquée ou ouverte empêchent la fermeture.

Pour installer plusieurs dispositifs de sécurité, connecter les contacts N.F. en série.

N.B.: si les dispositifs de sécurité ne sont pas connectés, placer une barrette FSW avec le contact commun entrées.

-FSW TX= Borne pour la liaison du contact négatif (-) du transmetteur (TX) photocellules.

CONNECTEUR J2 (basse tension).

Le connecteur J2 est utilisé pour la connexion rapide de cartes MINIDEC, DECODER, RECEPTEURS RP.

L'insertion et la désinsertion doivent être effectuées après avoir coupé la tension.

BORNIER J3 (haute tension).

Bornier pour l'alimentation 230V ~50Hz (F=phase N= neutre)

Connecter la terre de l'installation dans la borne dédiée (voir autocollant d'identification fig. 31 réf. A).

BORNIER J6 (haute tension).

Bornier 230V ~ pour la connexion du clignotant.

BARRETTE LK1 (autorise/non autorise fail-safe)

La carte 525 MPS est munie d'un autre dispositif de sécurité FAIL-SAFE: il est chargé de vérifier, avant tout actionnement, le fonctionnement effectif du contact N.F. placé dans le récepteur de la photocellule (fig.27).

BARRETTE LK2 (150N/300N)

Elle permet de modifier la sensibilité du dispositif d'inversion (fig.27).

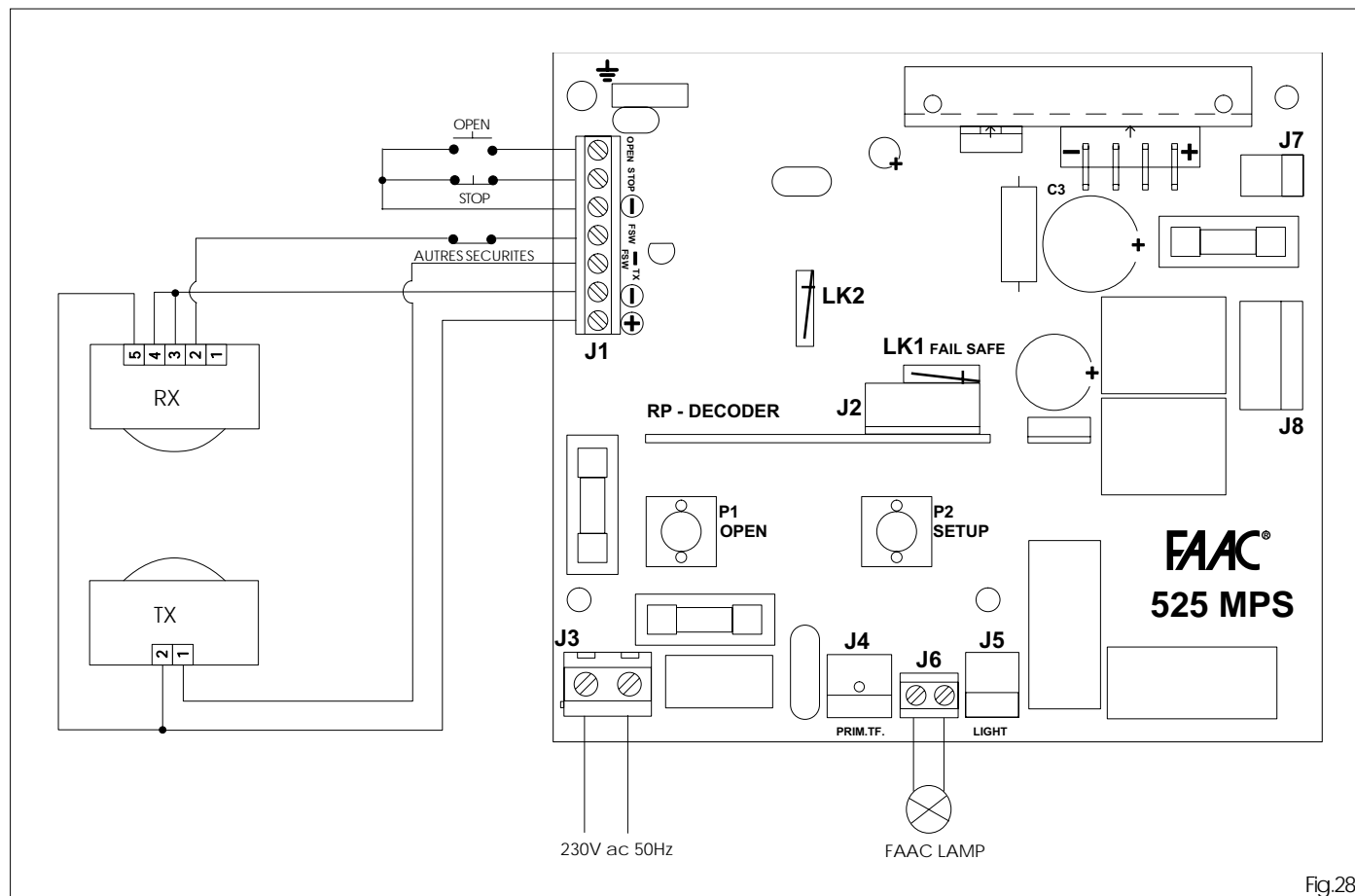


Fig.28

8. MONTAGE DE L'ANTENNE (EN OPTION).

8.1 Si l'on utilise un récepteur RP et si l'on souhaite en augmenter la portée, on peut utiliser l'antenne externe 433 MHz (les indications pour la connexion de l'antenne se trouvent à l'arrière du blister de réception RP).

8.2 Prendre le carter et, en utilisant une perceuse, percer de l'intérieur vers l'extérieur avec une pointe appropriée dans la zone guidée (fig.29).

8.3 Tourner le carter de manière frontale, insérer l'antenne et bloquer de l'intérieur avec un écrou (fig.30).

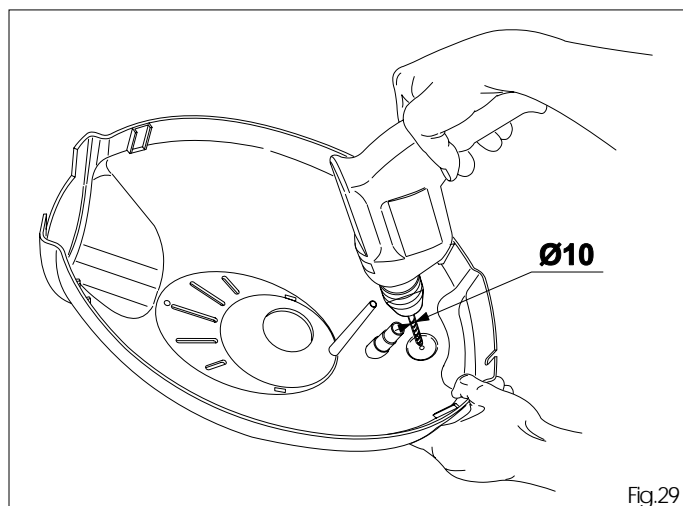


Fig.29

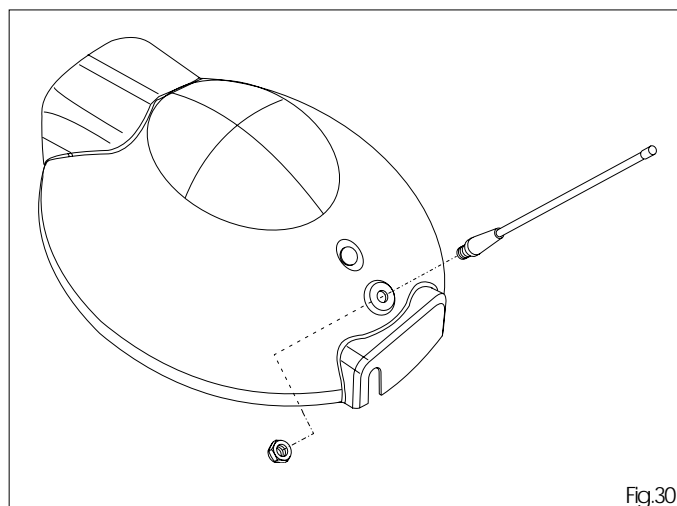
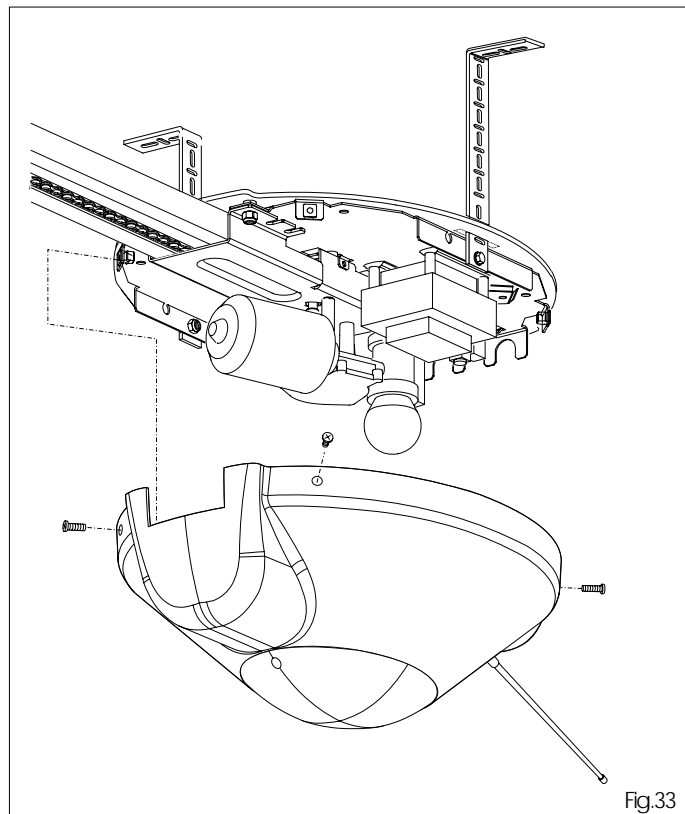
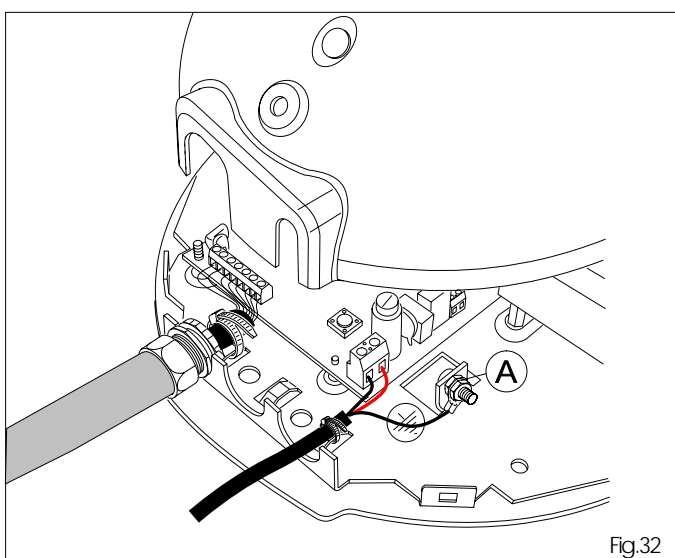
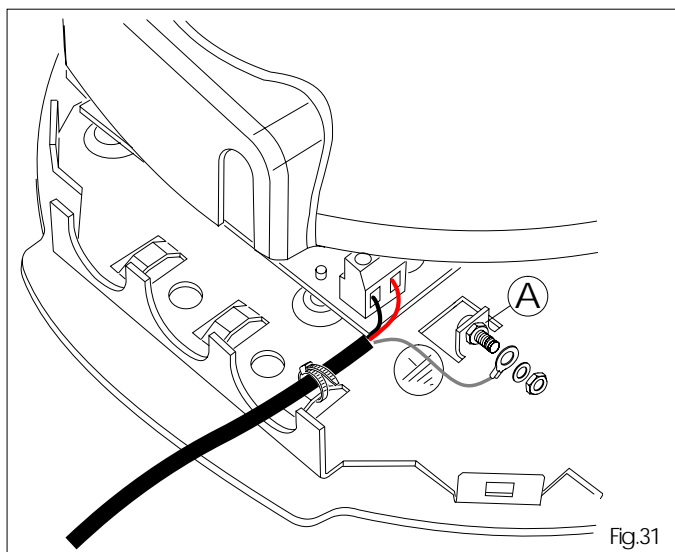


Fig.30

9. CONNEXIONS.

9.1 Connecter le câble d'alimentation conformément à la figure 31 en le bloquant avec une fixation dans la zone indiquée.



9.2 Insérer la vis dans le siège approprié et serrer avec une rosette + écrou (fig.31 réf.A).

9.3 Positionner l'oeillet de masse dans la vis, ajouter une rosette et bloquer avec un écrou (fig. 32 réf.A).

9.4 Si, des passe-tubes sont utilisés pour le blocage des câbles, réaliser l'oeillet comme illustré par la figure 32.

9.5 Visser à nouveau la lampe dans le porte-lampe.

9.6 Bloquer le carter sur l'opérateur en utilisant des vis appropriées (fig.33).

10. PROGRAMMATION.

Pour accéder au bouton-poussoir de programmation démonter le plafonnier de la lampe de courtoisie, en dévissant la vis correspondante.

Faire glisser le plafonnier dans le sens indiqué par la flèche (fig.34).

SETUP INITIAL.

Durant cette procédure initiale, le relevé-obstacle N'EST PAS en service; cela signifie que l'opérateur utilise, pour effectuer les déplacements, toute la force que le moteur est en mesure de développer.

Par ailleurs la procédure de Fail- safe n'est pas active.

La procédure de setup permet de définir:

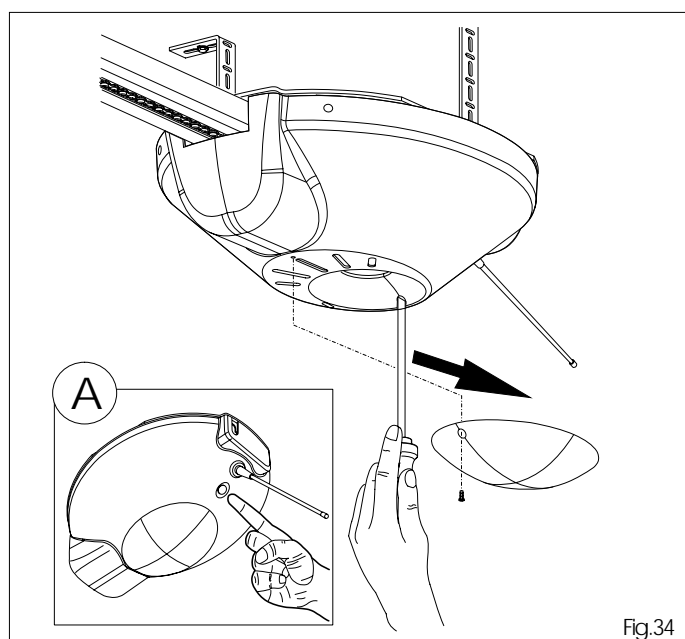
- les niveaux de sécurité anti-écrasement durant l'ouverture et la fermeture.
- les points de ralentissement
- le point d'ouverture complète et de fermeture de l'opérateur
- l'intervalle de pause.

Cette procédure peut être effectuée à tout moment, avec l'opérateur en toute position.

Deux logiques de fonctionnement sont disponibles sur cet appareillage:

AUTOMATIQUE (TAB.1)

SEMI-AUTOMATIQUE (TAB.2)



SETUP AUTOMATIQUE.

Il permet d'effectuer automatiquement, avec une simple impulsion, la procédure de setup.

SETUP MANUEL.

On peut sélectionner, à l'aide de cette procédure, les points de ralentissement, le point d'ouverture complète et le temps de pause.

SETUP AUTOMATIQUE AVEC LOGIQUE "E" (SEMI-AUTOMATIQUE)

Presser et relâcher le poussoir de SETUP pour sélectionner la logique.
Après 8 secondes l'opérateur effectuera automatiquement une fermeture jusqu'à la détection d'un butoir.
L'opérateur continue avec une ouverture qui se conclura en reconnaissant le butoir mécanique*.
Une nouvelle fermeture immédiate de la porte suit.
Les points de ralentissement seront définis par l'appareillage électronique.
Si la procédure de SETUP s'est conclue **positivement**, la lampe de courtoisie reste allumée pendant 5 secondes au cours desquelles il est possible, pour alléger la charge sur le système de déblocage, d'envoyer des impulsions d'open à des intervalles de 2 secondes pour faire reculer le chariot de déblocage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.
N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.

SETUP MANUEL AVEC LOGIQUE "E" (SEMI-AUTOMATIQUE)

Presser et relâcher le poussoir de SETUP pour sélectionner la logique. Exécuter la procédure suivante dans un délai de 8 secondes après la pression du bouton de SET UP; dans le cas contraire, l'opérateur effectuera le SET UP automatique.
1° OPEN: l'opérateur effectue une fermeture jusqu'à la détection d'un butoir.
2° OPEN: l'opérateur continue avec un mouvement d'ouverture.
3° OPEN: définit le point dans lequel on souhaite commencer le ralentissement.
4° OPEN: définit la fin du mouvement d'ouverture**.
5° OPEN: commence le mouvement de fermeture.
6° OPEN: définit le point dans lequel on souhaite commencer le ralentissement.
Laisser arriver l'opérateur jusqu'à la limite.
Si la procédure de SETUP s'est conclue **positivement**, la lampe de courtoisie reste allumée pendant 5 secondes au cours desquelles il est possible, pour alléger la charge sur le système de déblocage, d'envoyer des impulsions d'open à des intervalles de 2 secondes pour faire reculer le chariot de déblocage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.
N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.

SETUP AUTOMATIQUE AVEC LOGIQUE "A" (AUTOMATIQUE).

Maintenir pressé le poussoir de SETUP pour sélectionner la logique jusqu'à ce que la lampe de courtoisie ne s'allume (5 secondes environ).
Après 8 secondes l'opérateur effectue automatiquement une fermeture jusqu'à la détection d'un butoir.
L'opérateur continue avec une ouverture qui se terminera en reconnaissant le butoir mécanique*.
Une nouvelle fermeture immédiate de la porte suit.
Les points de ralentissement seront définis par l'appareillage électronique et le temps de pause est fixé à 3 minutes.
Si la procédure de SETUP s'est conclue **positivement**, la lampe de courtoisie reste allumée pendant 5 secondes au cours

desquelles il est possible, pour alléger la charge sur le système de déblocage, d'envoyer des impulsions d'open à des intervalles de 2 secondes pour faire reculer le chariot de déblocage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.

N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.

SETUP MANUEL AVEC LOGIQUE "A" (AUTOMATIQUE).

Maintenir pressé le poussoir de SETUP pour sélectionner la logique jusqu'à ce que la lampe de courtoisie ne s'allume (5 secondes environ). Exécuter la procédure suivante dans un délai de 8 secondes après la pression du bouton de SET UP; dans le cas contraire, l'opérateur effectuera le SET UP automatique.
1° OPEN: l'opérateur effectue une fermeture jusqu'à la détection d'un butoir.
2° OPEN: l'opérateur continue avec un mouvement d'ouverture.
3° OPEN: définit le point dans lequel on désire commencer le ralentissement.
4° OPEN: définit la fin du mouvement d'ouverture et commence le comptage du temps de pause** (max. 3 minutes).
5° OPEN: interrompt le comptage du temps de pause et commence le mouvement de fermeture.
6° OPEN: définit le point dans lequel on souhaite commencer le ralentissement.
Laisser arriver l'opérateur jusqu'à la limite.
Si la procédure de SETUP s'est conclue **positivement**, la lampe de courtoisie reste allumée pendant 5 secondes au cours desquelles il est possible, pour alléger la charge sur le système de déblocage, d'envoyer des impulsions d'open à des intervalles de 2 secondes pour faire reculer le chariot de déblocage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.
N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.

* Comme alternative une impulsion d'OPEN peut remplacer la butée.

** Comme alternative on peut utiliser la butée d'arrêt côté ouverture.

ATTENTION ! Si l'opérateur n'effectue aucun mouvement au cours de la phase de setup lorsqu'on presse le poussoir d'OPEN (voir fig.34 réf. A), s'assurer que le positionnement du carter soit correct.

LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT.

TAB.1 Logique AUTOMATIQUE.

BASCULANTE	OUVERT	ARRET	SECURITES
FERMEE	Ouvre et referme après le temps de pause	Aucun effet**	Aucun effet
OUVERTE IN PAUSE	Recommence le comptage du temps de pause*	Bloque *	Recommence le comptage du temps de pause*
EN FERMETURE	Inverse le mouvement	Bloque **	Inverse le mouvement
EN OUVERTURE	Aucun effet	Bloque **	Aucun effet*
BLOQUEE	Ferme	Aucun effet **	Aucun effet *

TAB.2 Logique SEMI-AUTOMATIQUE.

BASCULANTE	OUVERT	ARRET	SECURITES
FERMEE	Ouvre	Aucun effet **	Aucun effet
OUVERTE	Ferme	Aucun effet **	Aucun effet *
EN FERMETURE	Inverse le mouvement	Bloque **	Inverse le mouvement
EN OUVERTURE	Bloque	Bloque **	Aucun effet *
BLOQUEE	Ferme	Aucun effet **	Aucun effet *

* Avec l'impulsion maintenue il bloque la fermeture

** Avec l'impulsion maintenue il bloque la fermeture et/o l'ouverture

Au terme de l'installation, une fois qu'on a vérifié le fonctionnement correct de l'automatisme et des dispositifs de sécurité, appliquer l'étiquette adhésive de danger (fig.35) sur la toile de la portebasculante pour qu'elle soit bien visible.

Appliquer l'étiquette adhésive qui représente le dispositif de déblocage de l'automatisme (fig.35).

11. ACCESSOIRES EN OPTION.

- Si l'utilisation de la carte pour Borde CN60-E est prévue, un logement est disponible dans le carter de l'opérateur dans la position illustrée par la figure 36.
- Montage des batteries -tampon: les loger avec la bride appropriée sur l'opérateur et les fixer par vis et écrou dans la position illustrée par la figure 37.

ATTENTION! En cas de remplacement des batteries, couper le courant avant toute opération.

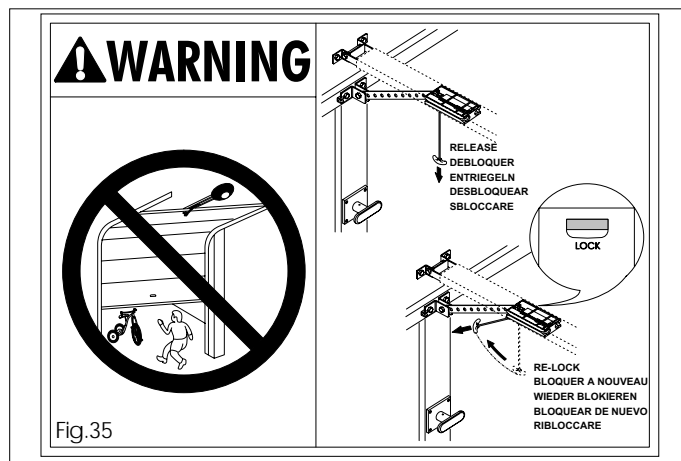


Fig.35

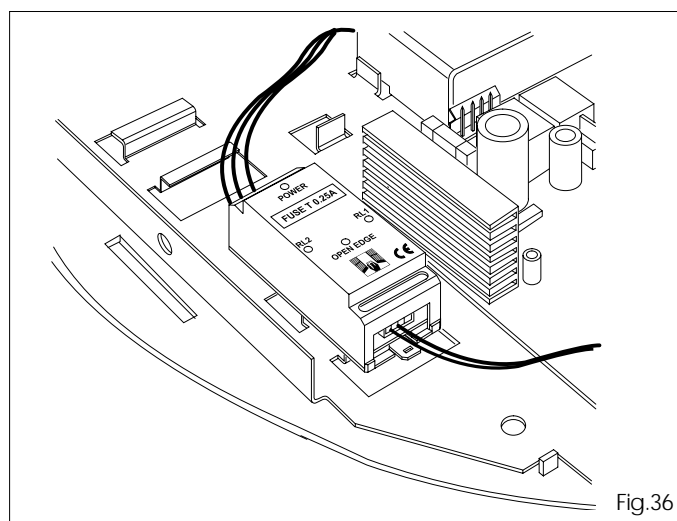


Fig.36

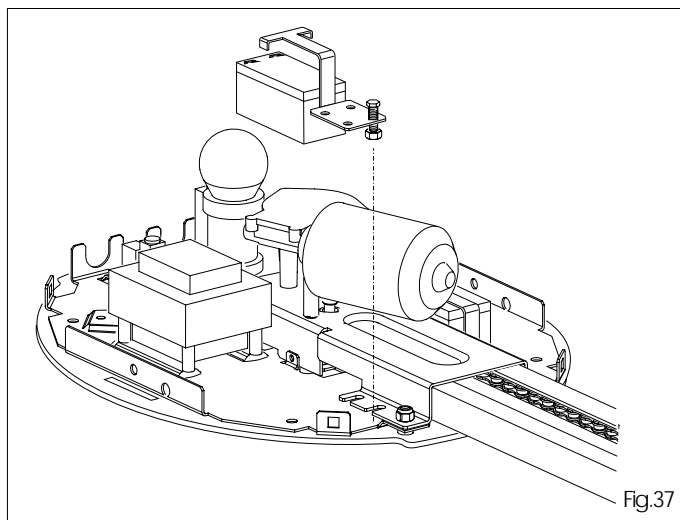


Fig.37

• On peut appliquer deux systèmes de déblocage externe:

- à poignée (fig.38 réf. A)
- à clé (fig.38 réf.B).

• On peut automatiser des portes équilibrées par contrepoids en utilisant l'accessoire indiqué sur la fig. 39 (GDA 3000) .

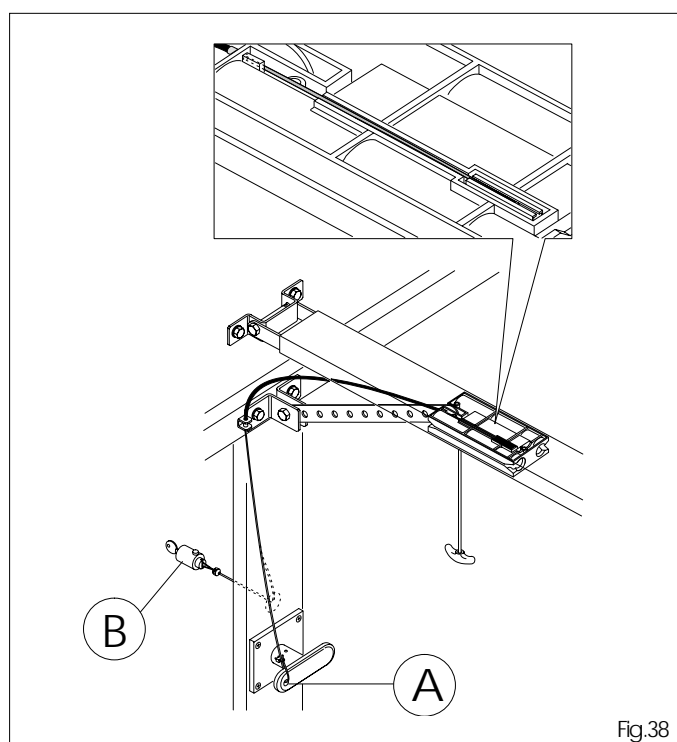


Fig.38

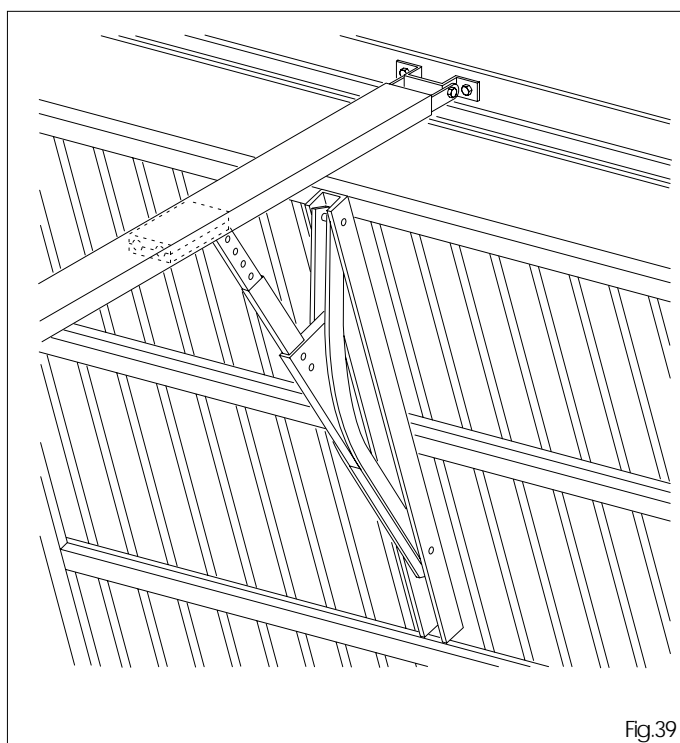


Fig.39

Instructions pour l'utilisateur

AUTOMATIONS 525-530

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et les conserver pour toutes nécessités futures éventuelles.

NORMES GENERALES DE SECURITE.

Les automations 525-530, si correctement installées et utilisées, garantissent un degré de sécurité élevée.

De plus quelques normes simples de comportement peuvent éviter des inconvénients accidentels:

- Ne stationner absolument pas sous la porte basculante.
- Interdire aux enfants et aux tiers de stationner à proximité des automations, en particulier durant le fonctionnement et ne pas interposer des objets.
- Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif d'impulsion qui puisse actionner la porte.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisation.
- Ne pas contraindre volontairement le mouvement de la porte.
- Eviter que des branches ou des arbustes n'interfèrent avec le mouvement de la porte.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours fiables et bien visibles.
- Ne jamais essayer d'actionner manuellement la porte: la débloquer préalablement.
- En cas de dysfonctionnement débloquer la porte pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Lorsque le fonctionnement manuel est prédisposé, couper l'alimentation électrique sur l'installation avant de rétablir le fonctionnement normal.
- N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automatisation.
- S'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement au personnel qualifié FAAC.
- Faire vérifier, tous les six mois au minimum, la fiabilité de l'automatisation, des dispositifs de sécurité et de la mise à terre par un personnel qualifié.

DESCRIPTION.

Les automations 525-530 sont idéales pour automatiser des portes basculantes équilibrées à ressorts, sectionnelles, à contrepoids (avec l'accessoire approprié GDA 3000) de garages résidentiels.

Les automations sont constituées d'un opérateur électromécanique, d'un appareillage électronique de contrôle, d'une lampe de courtoisie et d'un carter de protection intégrés dans un seul monobloc.

Le système irréversible garantit le blocage mécanique de la porte lorsque le moteur n'est pas activé; l'installation d'une serrure n'est donc pas indispensable: un déblocage manuel permet de manoeuvrer la porte en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement.

La détection d'un obstacle est garantie par un dispositif électronique.

La porte est normalement fermée; lorsque la centrale électronique reçoit une commande d'ouverture à travers la radiocommande, ou tout autre dispositif d'impulsion (fig.1), actionne le moteur électrique qui, par une transmission à chaîne, entraîne le portail en position d'ouverture et permet l'accès.

-Si le fonctionnement automatique a été programmé, la porte se referme automatiquement uniquement après le temps de pause.

Une impulsion d'ouverture donnée durant la phase d'ouverture n'a aucun effet.

-Si le fonctionnement semi-automatique a été programmé, envoyer une deuxième impulsion pour obtenir une nouvelle fermeture.

Une impulsion d'ouverture donnée durant la phase d'ouverture provoque l'arrêt du mouvement. Une impulsion d'ouverture donnée durant la phase de fermeture provoque toujours l'inversion du mouvement.

Une impulsion d'arrêt (si prévu) arrête toujours le mouvement.

Pour le comportement détaillé de la porte dans les différentes logiques, se référer au Technicien d'installation.

Les automations peuvent contenir des dispositifs de sécurité (photocellules) qui empêchent la nouvelle fermeture de la porte lorsqu'un obstacle se trouve dans la zone protégée.

L'ouverture manuelle d'urgence est possible en intervenant sur le système approprié de déblocage.

La signalisation lumineuse indique que le mouvement de la porte est en cours.

La lumière de courtoisie est activée au démarrage du moteur et persiste pendant 2 minutes environ à compter de son extinction.

FONCTIONNEMENT MANUEL.

Les opérateurs 525-530 sont équipés d'un système d'urgence qui peut être actionné de l'intérieur; on peut, sur demande, appliquer une serrure qui permette l'actionnement du déblocage de l'extérieur.

S'il faut actionner la porte par suite d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'automatisation, agir sur le dispositif de déblocage comme suit:

-Débloquer l'opérateur en tirant vers le bas le levier de déblocage (fig.2 réf.A).

RETOUR AU FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE.

Bloquer à nouveau l'automatisation en tirant horizontalement la poignée (fig.2 réf.B).

N.B. Contrôler absolument sous le chariot, lors du relâchement, la fenêtre d'indication "LOCK" de couleur rouge, qui indique la fiabilité du réarmement.

Attention ! faire glisser la porte le long du rail pour retrouver le point d'accrochage.

SUBSTITUTION DE LA LAMPE (fig.3).

Pour remplacer la lampe dévisser et enlever la vis de support du plafonnier.

Faire glisser le plafonnier dans le sens indiqué par la flèche (fig.3).

Remplacer la lampe (type 220V c.a. max. 40 W).

